ÉCOLE ET CINÉMA 2023-2024

INFORMATIONS PRATIQUES

PRÉSENTATION

École au cinéma est un dispositif national d'éducation artistique au cinéma soutenu à la fois par le CNC (Centre National du cinéma et de l'image animée) et les Ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale.

Ce dispositif piloté par l'association *l'Archipel des lucioles*, a pour but de faire découvrir aux écoliers le cinéma en tant qu'art, à partir du catalogue de films réunis chaque année.
École au cinéma permet aux enseignants des écoles primaires (cycle 2 et 3) d'inscrire dans leur programmation pédagogique, durant le temps scolaire, des séances de cinéma pour faire découvrir à leurs élèves des films représentant la diversité cinématographique, visionnés en salle, lieu naturel de la découverte du cinéma et relais actif du dispositif.
Trois films sont proposés pour le Cycle 2 (du CP au CE1) et trois films pour le Cycle 3 (du CM1 au CM2).
Les CE2 peuvent choisir la programmation des films du cycle 2 ou du cycle 3.

Les classes inscrites s'engagent à se rendre aux trois séances prévues dans l'année (au rythme d'une projection par trimestre).

Les objectifs d'*École au cinéma* sont :

• Inciter les enfants à découvrir le chemin de la salle de cinéma comme lieu d'échange d'une pratique culturelle et de lien social : le dispositif favorise l'établissement de liens réguliers entre les classes et les salles de cinéma comme lieu de culture cinématographique.

• Éveiller la curiosité et l'intérêt des élèves pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine visionnées en salle.

• Intégrer l'approche de l'image cinématographique dans un travail plus large sur l'appréhension de l'image et une éducation au regard.

• Inscrire la participation d'*École et cinéma* dans le projet de la classe ou le projet d'école.

• Contribuer au prolongement de l'opération dans les temps post et péri-scolaires en prenant éventuellement appui sur les divers dispositifs partenariaux locaux existant (CEL, contrats de ville…).

ORGANISATION GÉNÉRALE

Nouveauté : à partir de cette année, les **inscriptions dématérialisées** se font sur **ADAGE**.

Accédez au formulaire d'inscriptions : ***École et cinéma*.**

En concertation avec les coordinateurs départementaux Cinéma et Éducation nationale, chaque école est rattachée, pour l'année, à une salle de cinéma partenaire (généralement la plus proche).

À noter : Les inscriptions destinées aux salles de cinéma partenaires du Mans étant de plus en plus nombreuses, celles-ci pourraient être limitées en fonction des possibilités d'accueil des salles afin d'assurer la qualité et le confort de toutes les séances.

En amont de chaque trimestre :

• la coordination départementale envoie par mail aux écoles les différentes **informations** concernant les salles de cinéma de rattachement, les actions pédagogiques et le dispositif en général.

• les salles de cinéma établissent les **plannings des séances** en fonction des indications portées sur les fiches d'inscription et les communiquent aux écoles qu'elles accueillent.
Le calendrier général est organisé selon les trimestres suivants : d'octobre à fin décembre, de janvier à fin mars et d'avril à fin juin.

TARIFS DES SÉANCES ET FINANCEMENT

Le coût d'une séance *École et cinéma* est fixée à **2,50 € par élève et par séance**. Il est pris en charge par les écoles qui s'inscrivent à l'opération. Le principe de gratuité est acquis pour les enseignants et accompagnateurs.

Les écoles définissent les modalités de financement ou de co-financement des billets, ou de toutes autres dépenses nécessaires à la mise en œuvre de leur projet (déplacements des élèves …). Elles peuvent solliciter les collectivités territoriales afin d'inscrire leur projet dans le cadre de l'accompagnement des actions culturelles ou scolaires de la commune ou du département.

LES OUTILS PÉDAGOGIQUES ET LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Les enseignants bénéficient de diverses ressources pour les aider dans la mise en œuvre de leur projet et la préparation ou le prolongement du travail sur les œuvres en amont ou en aval des séances :

• 2 modules de formation de 12h chacun sont prévus dans le PDF : « Ma classe va au cinéma - C2 » et « Ma classe va au cinéma - C3 » : pour chacun, 4 temps de formation de 3 heures seront prévus dans l'année. Pour pouvoir en bénéficier, il faudra s'inscrire au PDF dès qu'il sera ouvert.

• **Des sessions de prévisionnements des films chaque trimestre** pour faciliter la préparation des séances de projections avec leurs élèves. Préalablement aux projections avec les élèves, les enseignants sont donc invités, gratuitement, à assister aux séances de cinéma organisées, en salle, à leur intention permettant d'échanger sur les œuvres et sur les modalités de leur transmission aux élèves ou d'acquérir des connaissances sur les films.

Ces prévisionnements seront proposés au cinéma *Les Cinéastes* au Mans et seront **accompagnés d'une formation** théorique d'environ 1 heure pour au moins un film par niveau (détails à venir dans le premier bulletin de liaison qui fera suite aux inscriptions des classes).

• **La plateforme pédagogique Nanouk** qui rassemble des documents d'accompagnement des films : dossiers enseignants, visuels des films, extraits vidéo, etc... Ces documents permettent à l'enseignant d'élaborer son propre projet pédagogique.

Pour rappel : l'accès à Nanouk nécessite une inscription (mail académique pour les enseignants).
La procédure et les informations sont rassemblées sur le site de la DSDEN72.

Pour en savoir plus, consultez la page ***École et cinéma***.

APPEL À PROJET POUR LA RÉALISATION DE FILMS D'ANIMATION AVEC LES ÉLÈVES

Graines d'Images (coordinateur cinéma du dispositif) propose d'accompagner différents projets de réalisation de films d'animation en classe avec des intervenants professionnels, en parallèle des séances du dispositif. **Ces projets seront pris en charge par la coordination cinéma, seule une participation financière de 200 € sera demandée aux établissements.**

Des classes entières pourront ainsi réaliser un film d'animation traditionnel et/ou en volume sous une ou plusieurs techniques d'animations (pâte à modeler, papier découpé, pixilation, marionnette, ombre chinoise, objets du quotidien) et pourront, par ce biais, découvrir les secrets des différentes étapes de fabrication d'un film par la pratique.

Les projets pourront s'organiser selon deux formules impliquant 12 ou 24h de présence des intervenants en classe, réparties sur plusieurs jours (consécutifs ou non), semaines ou mois.

En dehors de ces temps de présence, un calendrier de travail sera mis en place avec les élèves en lien avec les intervenants, en suivant les étapes suivantes (et en fonction du nombre d'heures d'intervention) :

- Découverte des différentes techniques d'animation par le visionnage d'extraits de films et choix d'une technique particulière
- Ecriture du scénario
- Mise en place du story board
- Création des décors et des personnages
- Tournage
- Enregistrement des dialogues et bruitages
- Initiation au montage (qui sera essentiellement effectué par les intervenants sans les élèves)
- Visionnage du film (en classe ou en public)

En amont du projet, une première rencontre entre l'enseignant, l'intervenant et Graines d'Images permettra de définir les bases du projet général (thématiques, techniques, etc...) et un premier calendrier.

Le nombre de projets étant limité, Graines d'Images étudiera, en collaboration avec le coordinateur Education nationale, les demandes sur la base des exigences suivantes (la présence de la classe inscrite en début d'année aux trois films de la programmation du dispositif, est bien évidement obligatoire) :

- Le projet cinématographique de la classe
- les motivations des enseignants en lien avec le projet d'école
- La participation aux prévisionnements, formations ou animations pédagogiques *École et cinéma*
- Les prolongements pédagogiques envisagés à partir du projet

Pour postuler à ces projets de réalisation de films d'animation, il suffit de le préciser dans le formulaire d'inscription au dispositif.
Les réponses aux demandes d'ateliers seront communiquées aux établissements par la coordination cinéma au cours du 1er trimestre. Les classes retenues s'accorderont alors avec la coordination pour fixer un premier rendez-vous autour du projet.

Par ailleurs, il conviendra de compléter sur **ADAGE** le formulaire « ***Mener un projet pédagogique artistique et culturel avec un intervenant extérieur*** ». La coordination pourra vous accompagner dans son élaboration.

PROGRAMMATION ÉCOLE ET CINEMA 2023- 2024

Vous trouverez ci-dessous la liste des 6 films programmés dans l'opération *École et cinéma*.
Pour rappel : les classes inscrites au dispositif devront obligatoirement assister aux trois séances concernant leur niveau.

Avant de s'inscrire à ce dispositif, il convient de s'informer sur les films prévus pour son cycle.

Faites connaissance avec cette programmation en consultant la page ***École et cinéma***.

Les films du cycle 2 (CP, CE1 et CE2) + GS (selon l'enseignant)

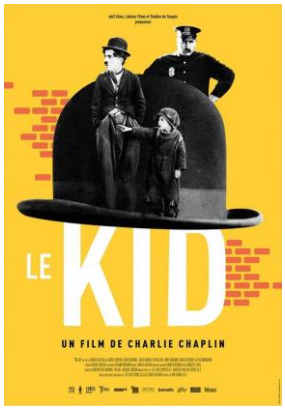

1er Trimestre :

LE KID
Réalisé par Charlie Chaplin
Etats-Unis – 1921 – 51 minutes – noir et blanc
Version muette avec accompagnement musical

Synopsis :
Au sortir de l'hôpital, seule et éplorée, une mère abandonne son bébé dans une limousine. La voiture est volée, le nourrisson à nouveau abandonné près d'un tas d'ordures. Charlot qui le découvre se voit contraint de le recueillir : un policier le surveille ! En parallèle, la mère, prise de regrets, ne retrouve plus son fils. Aussitôt la décision d'adoption prise, Charlot se révèle un père aimant, attentionné et compétent.

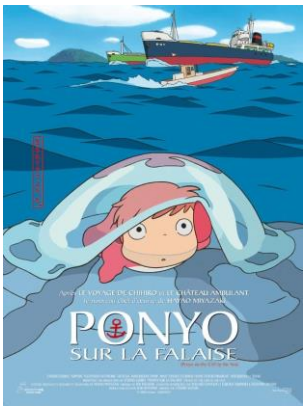

2ème Trimestre :

PONYO SUR LA FALAISE
Réalisé par Hayao Miyazaki
Japon – 2008 – 1h36 – Film d'animation – couleur

Synopsis :
Le petit Sosuke, cinq ans, habite une maison au sommet d'une falaise qui surplombe la mer intérieure. Un beau matin, alors qu'il joue sur la plage en contrebas, il découvre un étrange poisson à tête humaine, qu'il prend pour un poisson rouge et qu'il baptise Ponyo. Il le délivre du pot en verre dans lequel il est coincé et décide de le garder avec lui dans un seau. Mais, alors que le poisson doué de parole vient d'échanger avec Sosuke une déclaration d'amour, il est kidnappé par Fujimoto, son père, qui le ramène dans les fonds marins sous le nom de Brunhilde.

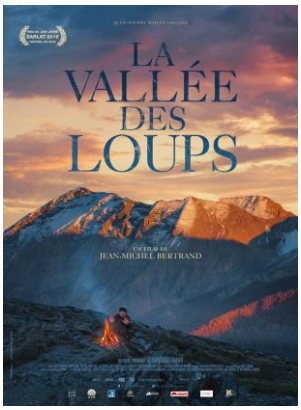

3ème Trimestre :

LA VALLÉE DES LOUPS
Réalisé par Jean-Michel Bertrand
France – 2016 – 1h30 – documentaire

Synopsis :
Jean-Michel Bertrand est un cinéaste passionné de nature. Il a grandi au cœur des Alpes, dans une vallée secrète et mystérieuse. Une nuit, alors qu'il tourne un documentaire sur l'aigle royal, il a l'intime conviction que le loup pourrait être de retour dans ces montagnes. Depuis, il n'a plus qu'une idée en tête : le trouver et le filmer dans son milieu naturel. Sa quête tourne vite à l'obsession. Pendant trois ans, au fil des saisons, il va partir sur les traces de cet animal aussi mystérieux qu'inaccessible, parcourir ce territoire secret et sauvage entre terre et ciel, bivouaquer en pleine montagne par tous les temps, sans relâche.

Les films du cycle 3 (CM1 et CM2) + CE2 selon le choix de l'enseignant

1er Trimestre :

UNE VIE DE CHAT
Réalisé par Jean-Loup Felicioli et Alain Gagnol
France – 2010 – 1h10 – Film d'animation

Synopsis :
Dino est un chat parisien qui partage sa vie entre deux maisons. Le jour, il vit avec Zoé, une petite fille mutique, fille unique de Jeanne, qui est commissaire de police. La nuit, Dino escalade les toits de Paris en compagnie de Nico, un cambrioleur solitaire.

2ème Trimestre :

LITTLE BIRD
Réalisé par Boudewijn Koole
Pays-Bas – 2012 – 1h21

Synopsis :
Jojo a dix environ, il vit seul avec son père dans une petite ville néerlandaise. Sous un arbre près de chez lui, il découvre un bébé choucas qu'il recueille et élève comme une mère de substitution. Et justement, sa mère à lui reste invisible. Il écoute ses disques, regarde des photos d'elle, l'appelle au téléphone, mais on ne sait presque rien de son absence. Est-elle vraiment en tournée en Amérique comme Jojo l'affirme à Yenthe, son amie rencontrée à l'entraînement de water-polo ?

3ème Trimestre :

LA VALLÉE DES LOUPS
Réalisé par Jean-Michel Bertrand
France – 2016 – 1h30 – documentaire

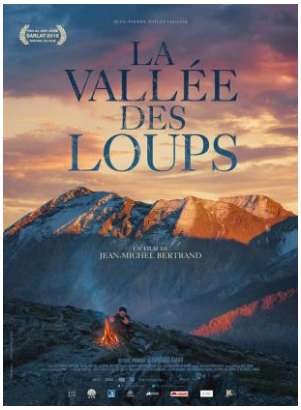

Synopsis :
Jean-Michel Bertrand est un cinéaste passionné de nature. Il a grandi au cœur des Alpes, dans une vallée secrète et mystérieuse. Une nuit, alors qu'il tourne un documentaire sur l'aigle royal, il a l'intime conviction que le loup pourrait être de retour dans ces montagnes. Depuis, il n'a plus qu'une idée en tête : le trouver et le filmer dans son milieu naturel. Sa quête tourne vite à l'obsession. Pendant trois ans, au fil des saisons, il va partir sur les traces de cet animal aussi mystérieux qu'inaccessible, parcourir ce territoire secret et sauvage entre terre et ciel, bivouaquer en pleine montagne par tous les temps, sans relâche.

Avant de s'inscrire à ce dispositif, il convient de s'informer sur les films prévus pour son cycle.

Faites connaissance avec cette programmation en consultant la page ***École et cinéma***.

CONTACTS
ÉCOLE ET CINÉMA / SARTHE

COORDINATION ÉDUCATION NATIONALE

- Mise en œuvre des inscriptions
- Informations et accompagnement du dispositif
- Formation des enseignants

ÉCOLE LOUISE MICHEL

Thierry BRIANTAIS

Tel : 02.43.86.27.26
Mail : ecoleetcinema72@ac-nantes.fr

COORDINATION CINÉMA

- Mise en place de la programmation des films et accompagnement du dispositif
- Organisation des prévisionnements, ressources pédagogiques et formations
- Organisation des ateliers de création de film d'animation
- Organisation de la circulation des copies de films et lien avec les salles de cinéma

GRAINES D'IMAGES

Laurent DUFEU

Tel : 06.37.08.88.02
Mail : laurent.dufeu@grainesdimages.com